

5

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MAISON CANTONALE des ALIÉNÉS

Extrait du Compte-rendu Administratif 1877

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

JUIN 1878



GENÈVE

IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1878

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MAISON CANTONALE des ALIÉNÉS

Extrait du Compte-rendu Administratif

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

JUIN 1878



GENÈVE

IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1878

1877

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR

MAISON CANTONALE DES ALIENES

Extrait du Compte-rendu Administratif

PUBLIE PAR LE CONSEIL D'ETAT

AN 1878



GENEVE

IMPRIMERIE A. GUY, RUE DE LA POSTE, 11

1878

Maison cantonale des Aliénés

Non aliénés	12	12
Morts	11	11
Sans changement	10	10
Admissions	10	10
Total	21	21

Age et durée de séjour des aliénés guéris.

HOMMES

Au 1^{er} janvier 1877, il restait de l'année précédente, 137 malades (73 hommes et 64 femmes) se répartissant comme suit :

Présumés curables 7 hommes et 8 femmes.
» incurables 66 » 56 »

Pendant l'année 1877 le nombre des entrées de malades a été de 71, comprenant 67 individus, soit 33 hommes et 34 femmes, dont 7 hommes et 5 femmes avaient été antérieurement traités à la maison.

Sur ces 67 malades étaient présumés curables 15 hommes, 14 femmes; présumés incurables 18 hommes, 20 femmes.

Le nombre des personnes traitées pendant l'année

1877 s'est donc élevé à 204, savoir 106 hommes et 98 femmes.

Pendant cette année, il y a eu 82 sorties comprenant 80 individus, 42 hommes et 38 femmes, se répar-
tissant ainsi :

Guéris.....	41 hommes	10 femmes.	Total	24
Améliorés	10	» 10	»	20
Sans changement.	10	» 7	»	17
Morts	11	» 9	»	20
Non aliénés.....	0	» 2	»	2
				42 hommes 38 femmes. Total 80

Age et durée de séjour des aliénés guéris.

HOMMES

Age.	Durée de séjour.
20 ans	59 jours
21 »	173 »
24 »	159 »
27 »	28 »
34 »	33 »
35 »	26 »
36 »	54 »
44 »	220 »
47 »	48 »
55 »	22 »
67 »	42 »
410 ans.	864 jours.

Moyenne de l'âge 37 ans $\frac{3}{11}$.

» de séjour 78 jours $\frac{6}{11}$.

FEMMES

Age.	Durée de séjour.
14 ans	61 jours
26 »	295 »
28 »	78 »
30 »	38 »
30 »	225 »
32 »	89 »
35 »	21 »
36 »	92 »
43 »	33 »
52 »	48 »
326 ans.	980 jours.

Moyenne de l'âge 32 ans $\frac{3}{5}$.

» de séjour 98 jours.

Il en est cette année comme des précédentes ; c'est que la plus grande partie des guérisons appartiennent à des individus qui ont été amenés au début ou peu après le début de la maladie.

Age et durée de séjour des aliénés améliorés.

HOMMES

Age.	Durée de séjour.
23 ans	103 jours
31 »	349 »

»	61	»
32	285	»
33	43	»
43	11	»
44	26	»
51	78	»
54	10	»
55	92	»
397 ans.	1028	jours.

Moyenne de l'âge 39 ans $\frac{7}{10}$.

» de séjour 102 jours $\frac{8}{10}$.

FEMMES

Age.	Durée de séjour.
17 ans	12 jours
29	37 »
29	1008 »
54	754 »
39	81 »
42	264 »
46	89 »
52	256 »
57	607 »
63	2182 »
408 ans.	5290 jours.

Moyenne de l'âge 40 ans $\frac{8}{10}$.

» de séjour 529 jours.

La plupart de ces malades sont des étrangers que la

police repatrie quand ils sont transportables sans inconvénient, d'autres sont retirés par leur famille pour essayer de les garder à domicile.

Age et durée de séjour des aliénés décédés.

HOMMES

Age.	Durée de séjour.
25 ans	743 jours
35	20 »
40	11 »
40	418 »
42	51 »
49	1136 »
57	70 »
62	12 »
66	11198 »
73	73 »
77	848 »
566 ans.	14580 jours.

Moyenne de l'âge 51 ans $\frac{5}{11}$.

» de séjour 1325 jours $\frac{5}{11}$.

FEMMES

Age.	Durée de séjour.
30 ans	26 jours
30	4951 »
40	1849 »
42	69 »
53	288 »
56	3967 »

61 ans	3799	,
66 »	81	,
70 »	6710	,
448 ans.	21740	jours.

Moyenne de l'âge 49 ans $\frac{7}{9}$.

» de séjour 2415 jours $\frac{5}{9}$.

Moyenne du total de l'âge des décédés 50 ans $\frac{7}{10}$.

Des 11 hommes décédés, 3 sont morts de paralysie générale, 2 d'encéphalite chronique, 2 de vieillesse, 1 de congestion cérébrale, 1 de pneumonie, 1 de méningite chronique et 1 amené de l'Hôpital cantonal dans le délire ultime d'une maladie aiguë. Sur les 9 femmes, 2 sont mortes de bronchite chronique, 1 de gastroentérite chronique, 2 de phthisie pulmonaire, 1 d'asphyxie par brusque ingestion d'aliments, 1 d'apoplexie, 1 de pleuropneumonie gauche et une de méningite purulente.

Les 137 malades restant à l'Etablissement le 1^{er} janvier et les 67 entrés dans le courant de l'année se répartissent comme suit :

Etat-civil.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Célibataires	56	44	100
Mariés ou divorcés	44	35	79
Veufs	5	18	23
Inconnus	1	1	2
	106	98	204

Age.

	Hommes.	Femmes.	Total.
De 14 à 19	0	2	2
20 29	15	9	24
30 39	30	29	59
40 49	32	19	51
50 59	17	14	31
60 69	7	13	20
70 79	5	10	15
80 89	0	2	2
	106	98	204

Culte.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Réformés	64	57	121
Catholiques	41	41	82
Inconnu	1	—	1
	106	98	204

Nationalité.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Genevois	77	63	140
Suisses	6	13	19
Etrangers	3	3	6
	18	13	31
	2	6	8
	106	98	204

Mode de remboursement de la pension.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Particuliers	29	32	61
Hospice général	55	48	103
Police	22	16	38
Asile des Vieillards	—	1	1
Hôpital de Vevey	—	1	1
	106	98	204

Le chiffre le plus élevé de malades présents dans le même moment, a été de 139 du 7 au 15 janvier et le plus bas de 122, le 13 décembre.

Le nombre total des journées d'aliénés a été de 47,862, soit : 24,374 pour les hommes et 23,488 pour les femmes.

La moyenne du nombre des malades pour l'année est de 131 $\frac{1}{4}$ la moyenne du séjour 234 $\frac{2}{3}$ jours.

Professions des Aliénés.

HOMMES.	
Agriculteurs	15
Instituteur	1
Avocat	1
Horlogers	3
Graveurs	7
Menuisiers	2
Imprimeurs	2
Charpentiers	3
Tôlier	1

Commis	8
Agents d'affaires	2
Fondeur	1
Monteurs de boîtes	5
Plâtriers	2
Domestiques, manœuvres, etc.	5
Tonneliers	2
Boucher	1
Perceur de bijoux	1
Bijoutiers	2
Cafetiers	2
Sculpteur	1
Fabricant de ressorts	1
Maçons	2
Négociants	2
Relieur	1
Serruriers	3
Frère lai	1
Sellier	1
Coiffeur	1
Colporteurs	2
Employés divers	4
Architecte	1
Fabricant de chocolat	1
Maitre de bains	1
Tailleur	1
Mécaniciens (accordeur de musiques)	2

Cuisiniers.....	2
Chapelier.....	1
Tailleur de pierres.	1
Cordonniers.....	2
Tourneur.....	1
Sans profession....	8
	106

FEMMES.

Rentières.....	3
Portière.....	1
Domestiques.....	16
Couturières.....	16
Aubergiste.....	1
Agricultrices.....	4
Perceuse de bijoux.	1
Friprière.....	1
Propriétaire.....	1
Gouvernante.....	1
Polisseuses..	3
Justifieuse.....	1
Repasseuses.....	2
Emailleuse.....	1
Blanchisseuse.....	1
Cigareuses.....	2
Institutrice.....	1
Fleuristes.....	1
Cafetière.....	1

Tapissière.....	1
Boulangère..	1
Sans profession....	38
	98

Genres d'aliénation.

Hommes. Femmes.

Maladies congénitales. Idiotie et		
imbécillité.....	5 (2 épilep- tiques.)	3
Dégénérescences constitutionnel- les, formes diverses.	6	3
Maladies acquises. Hypochondrie.	2	1
Primaires. { Dépression.	Mélancolie simple.	4 8
	» religieuse	2 2
	» anxieuse.	0 3
	» stupide. .	0 2
	» suicide. .	0 1
Secondaires. { Excitation.	Délire des persé- cutions	6 5
	Manie aiguë.....	9 7
	Monomanie exaltée	1 1
	Folie systématisée	30 24
	Démence	27 28
	Paralysie générale.	10 0

Autres formes.	Complications.	Epileptie	1	2
		Alcoolisme. . . .	2	1
		Syphilis.	0	2
		Catalepsie. . . .	1	0
		Folie à double forme	0	1
		Méningite	0	2
		Non aliénés . . .	0	2
			106	98

Le nombre total des journées d'employés nourris à la maison, y compris la Direction et un interne, a été de 8,383, plus 365 d'employés non nourris.

Au 31 Décembre 1877, il reste 126 malades, 64 hommes et 62 femmes, qui peuvent se répartir ainsi :

Présumés curables . . . 7 hommes. 9 femmes.
 » incurables : 57 » 53 »

Le service religieux a été fait régulièrement, pendant l'année, par M. le pasteur Th. Claparède.

RAPPORT FINANCIER

19. Recettes de la Maison cantonale des Aliénés.

Budget	Fr. 74,300 —
Recettes	» 75,356 05
Reprises des années antérieures	Fr. 425 40
Remboursements des journées suivant le détail ci-dessous	» 66,043 90
Produit brut du domaine	» 8,823 60
Frais d'éclairage mis à la charge de la commune de Plainpalais	» 63 15
	<u>Fr. 75,356 05</u>

Le compte des journées se compose de :

34,363 journées à Fr. 1 20	Fr. 41,241 60
365 » » 40 — par mois	» 480 —
365 » » 1 40	» 511 —
5,148 » » 1 50	» 7,722 —
6,899 » » 2 —	» 13,798 —
109 » » 3 —	» 327 —
365 » » 5 —	» 1,827 —
243 » » 6 —	» 1,458 —

Fr. 67,362 60

A déduire : journées non-remboursées

» 1,318 70

Somme égale à celle ci-dessus

Fr. 66,043 90

Le compte des reprises de 1876 était de

Fr. 1,894 —

En 1877, il a été perçu sur ce compte

» 425 40

Au 31 décembre 1877, il restait à percevoir

Fr. 1,468 60

Auxquels il faut ajouter les reprises de 1877

» 1,318 70

Total des reprises à percevoir en 1878

Fr. 2,787 30

Le produit brut total s'est élevé en 1873 à Fr.	71,185 25
» » 1874 »	76,539 30
» » 1875 »	74,540 25
» » 1876 »	79,466 60
» » 1877 »	75,356 05

64. Maison cantonale des Aliénés.

Budget	Fr. 73,838 —
Dépensé	» 67,042 65
	<u>Voté. Dépensé.</u>
Traitements	Fr. 11,320 — 11,288 15
Nourriture des employés et des malades	» 44,968 — 39,156 50
Combustible	» 5,400 — 5,409 95
Meubles et ustensiles	» 1,500 — 1,541 20
Lingerie	» 2,300 — 1,417 05
Literie	» 1,200 — 1,300 20
Eclairage	» 600 — 428 70
Blanchissage	» 1,900 — 1,697 35
Médicaments	» 1,050 — 1,275 —
Exploitation du domaine rural	» 1,800 — 2,294 —
Frais divers, frais de bureau, abonnement d'eau	» 1,800 — 1,534 55
	<u>Fr. 73,838 — 67,042 65</u>

Le prix de revient de la journée de malade est de : fr. 1.40 ⁰⁷/₁₀₀ dont 0.81 ⁸¹/₁₀₀ pour nourriture et boisson (y compris 8,383 journées d'employés) et 0.58 ²⁶/₁₀₀ pour les autres rubriques.